

Interpellation présentée par le député:

M. Alain Charbonnier

Date de dépôt : 24 janvier 2008

Messagerie

Interpellation urgente écrite

Pétition 1581 concernant le cancer de la prostate (information et dépistage), le Conseil d'Etat a-t-il entrepris quelque chose?

Le 23 février 2007 notre Conseil adoptait à l'unanimité le renvoi au Conseil d'Etat du rapport de la commission de la santé sur la pétition 1581 concernant le cancer de la prostate (information et dépistage). La conclusion du rapport de la commission de la santé était la suivante :

Conclusion

La Commission de la santé partage le souhait des pétitionnaires et estime que l'Etat doit encourager le dépistage du cancer de la prostate et que le devoir d'information concernant ce cancer doit être mis en œuvre, afin que tout un chacun prenne conscience de l'importance de ce problème et puisse être en mesure de faire le choix d'un dépistage.

La commission vous propose unanimement de renvoyer cette pétition au Conseil d'Etat.

Depuis 1970 la moyenne de nouveaux cas de cancer de la prostate est passée à Genève de 70 à 300 cas en 2003 (et 60 décès).

Lors des auditions de la commission le médecin responsable du registre des tumeurs avait reconnu le manque et le retard d'information sur ce cancer qui touche de plus en plus de personnes et pas forcément des hommes âgés !

Une année s'est écoulée depuis le vote du Grand Conseil et ma question est la suivante :

Le Conseil d'Etat a-t-il entrepris quelque chose, afin d'encourager le dépistage du cancer de la prostate et que le devoir d'information concernant ce cancer auprès de la population soit mis en œuvre au même titre que les cancers du sein et du poumon, afin que tout un chacun puisse prendre conscience de l'importance de ce problème et puisse être en mesure de faire le choix d'un dépistage ?